**PREAMBULE**

De nombreux bacheliers professionnels poursuivent leurs études en STS. L’objet de la passerelle est de les accompagner depuis la 2nde professionnelle jusqu’à la 1ère année de STS afin de favoriser la réussite au BTS.

Public visé :

Des lycéens ou apprentis des sections de baccalauréat professionnel de l’académie et les étudiants ou apprentis de 1ère année de STS.

Le contexte :

Ce dispositif visant à aider la poursuite d’études n’obère pas la finalité du baccalauréat professionnel qui est l’insertion professionnelle.

Quelques éléments de contexte :

* Textes officiels :

Ambition de mener 50% d’une classe d’âge atteignant le bac, à un diplôme d’enseignement supérieur *(conseil européen de LISBONNE (23/24 mars 2000)).*

*Décret 2005-1037 du 26 août 2005* : «  tout élève admis au baccalauréat professionnel avec une mention B ou TB doit pouvoir trouver une place dans une STS correspondant à sa filière d’origine ».

*Loi du 22 juillet 2013 relative à l’enseignement supérieur et la recherche* instaurant des seuils minima de bacheliers professionnels en STS et de bacheliers technologiques en IUT.

* Constats :

Forte augmentation des demandes de poursuite d’études après le baccalauréat professionnel depuis la rénovation de la voie professionnelle.

Prise en compte dans l’écriture des nouveaux référentiels et programmes de bac pro et BTS de la diversité des publics.

Décrochage des bacheliers professionnels en cours de formation et réussite au BTS variables selon les champs professionnels et les contextes locaux.

Les objectifs

* + - Développer l’ambition des élèves, des familles et des enseignants ;
		- impliquer tous les acteurs dans la continuité des parcours ;
		- construire un parcours cohérent et progressif du baccalauréat professionnel au BTS ;
		- faire réussir les élèves de baccalauréat professionnel en section de technicien supérieur.

**PREPARATION DE LA MISE EN PLACE**

Une passerelle BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL- BTS ne peut se concevoir que s’il y a un diagnostic partagé et un travail de préparation concertée entre les différentes équipes.

Il est nécessaire de construire une culture commune autour de tous les enseignements et de favoriser **la mise en réseau des établissements** (au niveau du bassin d’éducation ou au niveau académique en fonction des spécialités). Cette mise en réseau existe déjà dans le cadre du label « lycée des métiers »

Les équipes de direction facilitent la mise en œuvre de la passerelle et l’accompagnement des équipes pédagogiques. Cette mise en œuvre se fait avec l’appui du corps d’inspection.

Les conseils pédagogiques s’investissent dans cette préparation en tenant compte des spécificités de l’établissement ou du réseau d’établissements

Une lecture croisée des référentiels du baccalauréat professionnel et des BTS et des échanges sur les pratiques pédagogiques (afin d’identifier les continuités et les ruptures) permettent de :

* poser les lignes d’une stratégie pédagogique d’établissement qui intègre la passerelle ;
* créer les conditions matérielles, temporelles et spatiales nécessaires à la mise en œuvre de la passerelle.

**MISE EN ŒUVRE**

**Les 3 phases amont**

(2nde, 1ère et Terminale Baccalauréat professionnel)

**1 - la communication**

La communication permanente se vit entre tous les acteurs de la passerelle (*Famille/Elèves/Enseignants/Personnels de direction/CPE/Entreprises).* Elle débute dès la seconde par de l’information, se poursuit en 1ère par de la sensibilisation et débouche par le conseil en terminale.

Communication aux familles, aux élèves :

* présentation des diplômes,
* présentation des fonctions occupées niveaux 4 et 3,
* présentation de l’existence des passerelles.

Communication aux entreprises :

* des projets professionnels des élèves accueillis en période de formation en milieu professionnel.

**2 - la détection**

La détection aide les élèves à déterminer et à formuler leurs intérêts et motivations en proposant un parcours ponctué par des étapes et des bilans personnels.

Il est alors possible de mettre en place :

* le repérage des potentiels dès la 1ère à partir d’un  suivi des compétences, du retour d’évaluation des tuteurs lors des PFMP, du conseil de classe qui doit préparer à l’orientation, ...,
* un accompagnement du jeune à l’expression de son projet à partir notamment d’entretiens individuels.

**3 – l’adaptation**

L’adaptation doit permettre d’accompagner l’élève et de le placer en situation de réussite en renforçant les compétences et attitudes attendues dans l’enseignement supérieur.

Elle se traduit par la mise en place d’actions spécifiques qui peuvent prendre différentes formes :

* un travail par pédagogie différenciée,
* une exploitation des temps d’accompagnement personnalisé, des Enseignements Généraux Liés à la Spécialité,
* un aménagement des PFMP,
* …

Elle nécessite :

* des stratégies pédagogiques (projets communs, mini-stage, travail en autonomie, développement du travail personnel …)
* une organisation matérielle favorable (barrettes communes entre BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL et BTS, périodes de stage compatibles, échanges de service …).

**Les 3 phases aval**

(1er semestre de la 1ère année de STS)

**1 - la communication**

Comme pour la phase amont, elle est permanente et permet de sensibiliser tous les acteurs sur la manière dont a été repensé le début de cycle. Elle peut s’entendre par :

* la présentation des compétences d’un technicien supérieur, celles d’un encadrant intermédiaire qui nécessitent de dépasser le cadre de « super technicien », de mettre en œuvre des compétences de management, d’animation.
* la présentation du cycle de formation avec la mise en valeur des temps d’accompagnement qui permettront à tous de construire avec succès ces compétences
* l’explication de l’évolution des attendus pour un étudiant ou apprenti d’une formation de l’enseignement supérieur.

**2 - la modulation**

La modulation permet de mettre en place des actions de renforcement au regard des besoins de l’étudiant tout en considérant ses points forts.

Il est ainsi nécessaire de :

* repenser le début de cycle pour accompagner l’entrée en BTS : emploi du temps adapté sur septembre-octobre, temps d’accueil, intégration 1ière / 2ième année, …
* cibler des activités sur les points forts des élèves de baccalauréat professionnel avec des exigences de niveau de BTS,
* mettre en place une pédagogie différenciée,
* construire une stratégie pédagogique intégrant les heures d’accompagnement personnalisé.

Il sera possible également de mettre en place :

* un parrainage (PLP, PLC, étudiant, chef d’entreprise, …),
* des échanges de service.

**3 – la valorisation**

La valorisation doit permettre aux étudiants de mesurer leurs réussites et le chemin parcouru.

Elle nécessite  à cet effet de :

* aménager les espaces de travail et de vie des étudiants pour prendre en compte leur nouveau statut,
* conduire des entretiens de positionnement pour accompagner le parcours de l’étudiant,

et pour développer un climat de confiance :

* axer l’évaluation des premières activités sur l’évaluation formative (uniquement des appréciations permettant de mesurer les progrès),
* proposer un tutorat pédagogique étudiant-adulte,
* proposer un tutorat entre pairs, (les deuxièmes années en passerelle qui deviennent tuteurs des premières années)
* favoriser le travail en binômes (ou en groupe) hétérogènes.